

Veneux les Sablons (Seine et Marne - 77)

Les Bois Grillots

PA 077 491 16 00001 du 27 Octobre 2016



15 terrains à bâtir

Libre choix du constructeur

www.geoterre.fr



CHOISIR VENEUX LES SABLONS

Le village est d'abord appelé Veneux-Nadon, mais on disait encore récemment Les Sablons plutôt que Veneux-les-Sablons, comme en témoigne l'ancien nom de la gare (Moret – Les Sablons). La tendance actuelle est plutôt de l'appeler Veneux. Le hameau des Sablons doit son nom à la présence de dunes qui ont disparu du fait de l'exploitation du sable en vallée de Seine.

Située au sud de la Seine-et-Marne, en lisière de la forêt domaniale de Fontainebleau, Veneux profite également des paysages de la Seine et du Loing, voisine de Thomery et de Moret-sur-Loing. Commune de 4 800 habitants, elle appartient à la Communauté de Communes de Moret Seine et Loing.

ÉQUIPEMENTS & COMMERCES

- Ecoles maternelle et élémentaire sur place, à moins de 5 minutes à pied.
- Collège Alfred Sisley à Moret sur Loing (2,5 km).
- Lycée à Avon et Fontainebleau (6 km).
- Commerces de proximité sur place : Intermarché Contact, Boulangerie, Pharmacie...
- Salon de coiffure, la Poste, Bar-Tabac, Banque.
- Centre Commercial du Bréau à Varennes sur Seine (11 km).
- Equipements sportifs sur la Communauté de Commune.
- Médecins et professions paramédicales sur place.
- Hôpital de Fontainebleau (8 km).

EXTRAIT DU RÈGLEMENT

- Hauteur des constructions limitée à 9m au faitage, soit R + C ou R + 1 + Combles perdus.
- Pente des toitures entre 35° et 45°.
- Tuiles plates de ton vieilli 22 au m2 minimum (posées sans effet décoratif).
- Enduit gratté ou lissé
- Modénature obligatoire en façade sur rue
- 2 places de stationnement obligatoire par logement dont au moins une couverte
- 250 m² de surface plancher par lot
- Il devra être planté au moins un arbre de haute tige (16/18 mini) par lot



NOTRE ENGAGEMENT

Des prestations de qualité

- Le terrain dont vous prenez possession est entièrement viabilisé au droit de votre lot.
- Des espaces verts et plantations agrémentent votre future résidence.
- Parking de midi réalisés par l'aménageur sur chaque lot.

VOTRE GARANTIE

Des professionnels reconnus : nos équipes constituées des meilleurs professionnels, chacun dans leur domaine, assurent la maîtrise et le suivi des prestations de qualité et d'aménagement durable.

- ECMO : Bureau d'Etudes VRD
- GPArchitectes : Architecte Coordinateur
- François Xavier PHILIPPON : Géomètre

GEOTERRE, AMÉNAGEUR PROFESSIONNEL

Membre du Syndicat National des Aménageurs, nous nous engageons auprès de nos acquéreurs à :

- Livrer des terrains prêts à bâtir dans le cadre du règlement du permis d'aménager,
- Garantir les dommages pouvant affecter la solidité des voiries,
- Garantir les vices cachés pouvant affecter les terrains,
- Garantir les surfaces des terrains, au mètre carré près, après bornage par un géomètre expert,
- Donner les informations en notre possession sur la nature du sol.

15 terrains à bâtir

Libre choix du constructeur

UNE SITUATION PRIVILÉGIÉE



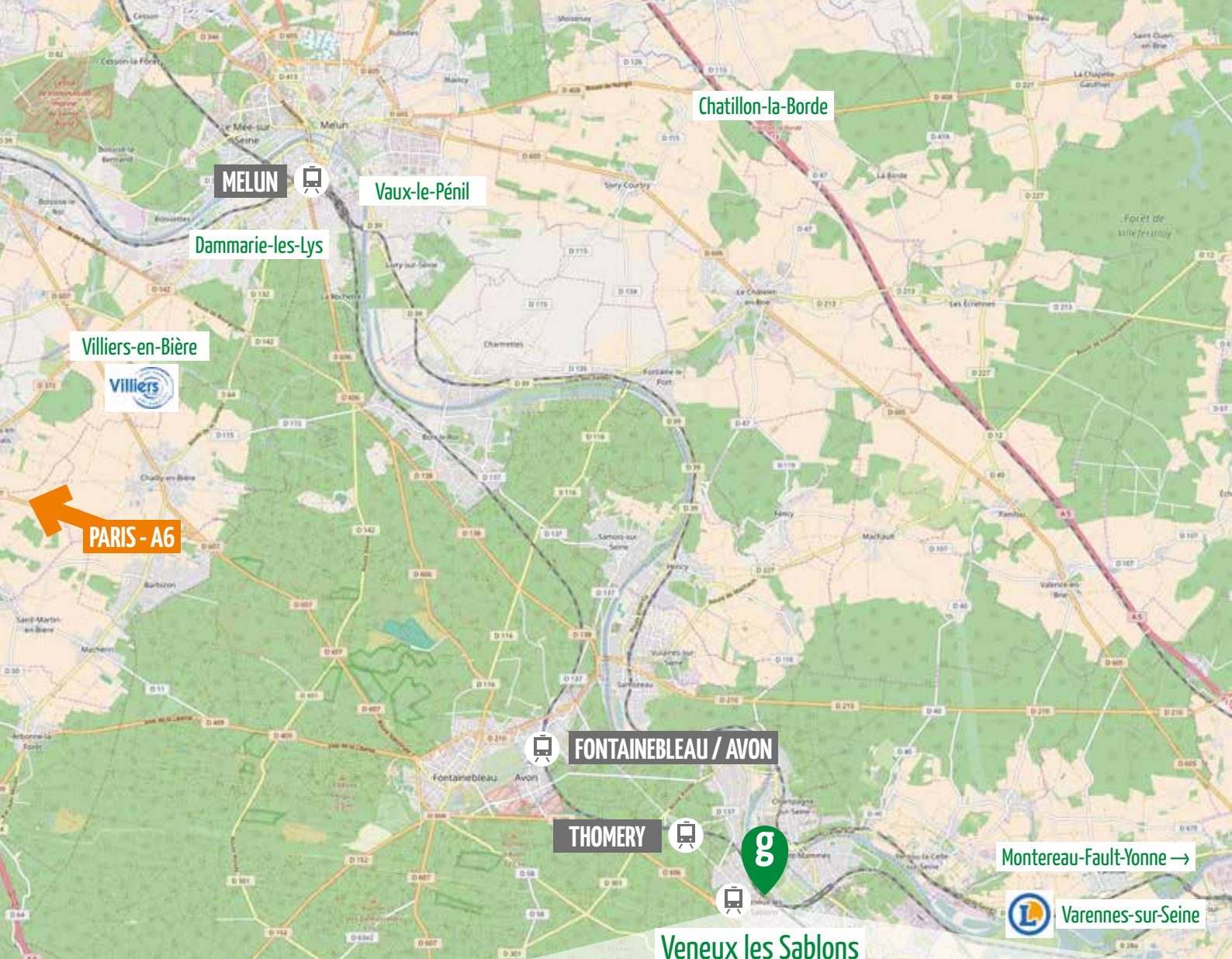
PRÉSENTATION DU PROJET

Votre futur terrain est situé à proximité du Centre du village de Veneux les Sablons, dans un lotissement qui accueillera 15 nouvelles maisons.

Tous les terrains sont entièrement viabilisés (eau, électricité, assainissement eaux usées, téléphone et gaz de ville), avec libre choix du constructeur et en zone B1 du prêt à taux zéro (PTZ).

Choisir d'habiter à Veneux, c'est profiter de vivre dans un cadre exceptionnel et privilégié, au cœur de la forêt de Fontainebleau.





TRANSPORT

En voiture : accès direct via les plus grands axes

- RN 6 et RN 7
- A6 direction Paris (sans péage) à Chailly en Bière

Réseau ferroviaire :

- Gare de Moret – Veneux à 10 minutes à pied : 48 minutes de la Gare de Lyon



01 64 71 18 75
contact@geoterre.fr



Geoterre, aménagement foncier
 7^{bis} rue des Sescois
 77590 Bois-le-Roi
 France

Tél : 01 64 71 18 70
 Fax : 01 64 71 18 71
www.geoterre.fr

SAS au capital de 1 070 000 €
 RCS Melun 412 165 441 - APE 4110C
 TVA : FR 87412 165441 00046
 Adhérent SNAL